



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires juridiques

**Le Recteur de région académique
Recteur d'académie
Chancelier des universités
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale**

Arrêté n°2026-94 du 3 septembre 2026 portant modification de la composition de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des corps des instituteurs et des professeurs de l'enseignement du 1^{er} degré.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires notamment des articles 25 et suivants ;

Vu le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;

Vu le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret du président de la République en date du 4 juin 2025 portant nomination de Monsieur Gabriele FIONI en qualité de recteur de la région académique de la Guadeloupe, recteur de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 23 novembre 2022 portant nomination de Madame Aurélie ROSSAT en qualité d'adjointe au secrétaire général d'académie, directrice du budget et des moyens (DBM) ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 27 juin 2023 portant nomination de Madame Graziella DE SOUSA PONTE, en qualité de secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté n°MEN000162914379 du 09 juin 2026 portant nomination et classement de Monsieur Olivier HUISMAN dans l'emploi de secrétaire général de la région académique de Guadeloupe ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de représentants du personnel à la commissions administrative paritaire académique précitée en date du 08 décembre 2022 ;

Vu les changements opérés au sein des représentants de l'administration ;

Considérant la nécessité de prendre en compte le départ à la retraite ou la démission de certains commissaires ;

Considérant qu'en cas de vacance pour quelque cause que ce soit, le membre remplaçant exerce son mandat pour la durée restant à courir jusqu'au renouvellement de la commission.

Sur proposition du secrétaire général de la région académique de Guadeloupe,

ARRÊTE

Article 1^{er} : À compter de la publication du présent arrêté, la composition de la commission administrative paritaire académique des instituteurs et des professeurs de l'enseignement du 1^{er} degré, est modifiée comme suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Titulaires	Suppléants
M. Gabriele FIONI, recteur d'académie, DAASEN	M. Olivier HUISMAN, secrétaire Général de Région Académique,
Mme. Graziella DE SOUSA PONTE, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources Humaines	Mme. Aurélie ROSSAT, secrétaire général adjointe, directrice du budget et des moyens
Mme. Muriel COL-MINNE, Inspectrice d'académie, DAASEN	Mme. Mariette DINO, Cheffe de la DPES
Mme. Saphia BEHARY-CYRILLE, IEN Circonscription Basse-Terre	Mme. Bénédicte SILVESTRE, cheffe de service en appui des DP
M. Mathieu CHALCOU, Doyen des IEN, Circonscription de Capesterre Belle-Eau	Mme. Marilyne MARMOT-CHAUVET, IEN Adjointe à la DAASEN
Mme. Nathalie CHALCOU, IEN Circonscription de Saint-François	Mme. Fanny GIAUSSERAN, IEN Circonscription des Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy)
M. Eddy JULIARD, IEN Circonscription de Gosier/Abymes	Mme. Rachel KAAKIL-TALABA, IEN, conseillère technique pour l'école Maternelle
M. Jean-Michel MAGNE, IEN de la circonscription de Bouillante et Expert du Numérique éducatif	Mme. Catherine MARIVAL, IPR 2 nd Degré, Doyenne IEN et EG, IO, Lettres Histoire et Géographie
Mme. Lovely ALICE, DPEP	M. Fabrice LOMON, Directeur EAFC (École Académique de la Formation Continue)
M. Rony ROMAN, IEN de la circonscription des Abymes	Mme. Katia BELLAIRE-LE MOING, IEN Circonscription de SAINTE-ROSE

REPRESENTANTS DES PERSONNELS :

SNUIPP/FSU	
Titulaires	Suppléants
M. Tony PIOCHE	Mme. Rachel DUWICQUET
Mme. Karine FRONTEAU	Mme. Olivia ERONI
M. Ruddy STRAZEL	Mme. Jacqueline THENARD
Mme. Valérie BOUCAUT	Mme. Kareen RIFFAUD
M. Julien JARVIS	Mme. Kahina MOHAMEDALY
M. Tony PRUDENT	Mme. Johanne MEPHARA
Mme. Rachel SUBILIA	Mme. Carine LAUBSCHER

SE-UNSA	
Titulaires	Suppléants
M. Stanley SEGRETIER	M. Dominique AINCE
Mme. Aurélie LOISELOT-LECLAIRE	M. Philippe ROMNEY

SPEG	
Titulaires	Suppléants
Mme. Sarita PORTECOP	Mme. Béatrice MIRRE

Article 2 : Les personnes mentionnées dans le présent arrêté exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration des mandats en cours.

Article 3 : Tout arrêté antérieur est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la région académique de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques et sera publié sur le site intranet de l'académie.

Fait aux Abymes, le 3 septembre 2026

Le recteur de région académique


Gabriele FIONI

